

10 C.

Journal du Lot

10

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— — —) 3^e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous n'avons plus à étudier la « Situation » au jour le jour; mais, au cours des mois qui viennent, des événements importants vont se dérouler. Il y aura lieu de les noter et de les commenter. Nous nous y emploierons de notre mieux.

C'est maintenant l'heure difficile.... — N'écoutez pas les mauvais Français qui préchent une paix d'aveugle conciliation parce que le Boche s'est camouflé. — L'Allemagne, républicaine (!) ou impérialiste, doit réparer intégralement le mal qu'elle a fait. — Quelques précisions sur les véritables sentiments des soi-disant démocrates. — « Restitutions, réparations, garanties », conditions indispensables à une paix définitive.

C'est maintenant l'heure difficile. Il est plus dur de gagner la paix que de gagner la guerre. Ces paroles de Clemenceau au Sénat nous revenaient à l'esprit en entendant un de nos concitoyens déclarer qu'on pourrait, maintenant, traiter plus facilement avec l'Allemagne, qu'on pourrait surtout se montrer plus conciliant... Voilà le danger. Les Boches habiles à camoufler leurs desseins savaient bien ce qu'ils faisaient en proclamant leur désir de démocratiser le pays et de lui donner un gouvernement républicain!

Mais nous serions les derniers des sots si nous donnions dans le panneau, si nous écoutions nos défaitistes d'hier qui préchant, aujourd'hui, une paix d'aveugle conciliation. Nous allons montrer que le Boche, qu'il soit impérialiste ou soi-disant démocrate, reste un Boche dont l'unique idéal est de piller, de voler, parce que l'Allemagne ayant la mission divine de Wilson « le monde », a évidemment le droit de piller ses voisins...
Barbares est

Elle a accumulé les ruines, dévasté nos champs, détruit nos usines; il est d'une élémentaire justice qu'elle reconstruise ce qu'elle a anéanti. Elle a noyé et incendié nos mines; elle a le devoir de nous fournir du charbon jusqu'au jour où ces mines pourront être de nouveau exploitées; elle a coulé une partie de notre flotte marchande, les navires boches remplaceront ceux que nous avons perdus; elle nous a privés de la main-d'œuvre indispensable à la reconstruction urgente des villes et villages rasés, elle doit être tenue de nous fournir les équipes qui sont nécessaires à la reconstruction de nos cités.

Il y a là tout un système de compensations qui ne saurait offrir l'ombre d'une difficulté: c'est la justice même. Concevrait-on que, demain, les usines boches puissent s'ouvrir, fonctionner, produire et ressaisir les marchés du monde, alors que nous n'aurons pas encore réédifié nos propres usines?

Nos socialistes minoritaires et les défaitistes s'indignent de ces prétentions qu'ils jugent insupportables. Ils s'obstinent à fermer les yeux, c'est tant pis pour eux. Les défaitistes n'ont rien négligé pour nous acculer au désastre. Ils ont, de leur mieux, démocratisé l'arrière, tandis que nos poilus faisaient des prodiges pour barrer la route à la horde. Certains, peut-être, inquiets de l'avenir, voudraient faire oublier cette attitude coupable, par des discours patriotiques qui sont un blasphème... L'avenir leur prouvera que les mémoires sont fidèles et qu'un geste opportun ne suffit pas à racheter quatre années d'une attitude abominable.

Les socialistes minoritaires, plus courageux, s'obstinent à prêcher une paix de conciliation, une paix sans indemnité, sous prétexte que nous avons devant nous, aujourd'hui, un peuple démocratique!

Démocratique, le Boche? Nous allons voir ce que valent les sentiments pacifistes des soi-disant démocrates. En attendant, nous pensons avec M. Ernest Denis, professeur à la Sorbonne, de la Ligue Civique: « Les hommes qui travaillent sournoisement à sauver l'Allemagne sont de mauvais Français. Ce sont des ennemis de la démocratie. Traîtres envers la nation, ils sont en même temps des traîtres vis-à-vis des ouvriers. Ils sacrifient à leurs intérêts personnels la justice, la patrie et le peuple. »

L'Histoire établit que l'Allemagne considère la guerre comme l'industrie suprême. Depuis un siècle, chaque

guerre a été, pour cet empire de proie, une entreprise fructueuse qui a permis l'amélioration considérable du sort de l'ouvrier allemand. « Aussi, écrit Spénlé, dans une étude publiée dans la revue France, cherchez-vous vainement la trace d'une seule protestation énergique, loyale, efficace, du socialisme allemand contre l'un des crimes internationaux qui s'appellent: Pologne, Sleswig-Holstein, Alsace-Lorraine, Belgique, Serbie et qui remplissent les pages glorieuses dont s'enorgueillit le militarisme allemand. » On citera peut-être Bebel comme ayant protesté en 1870. C'est l'exception inévitable. D'ailleurs, par suite de cette protestation, Bebel perdit, aux élections suivantes, tous ses mandats. On ne saurait établir plus clairement que tous les Boches approuvaient les spoliations.

Au reste, n'est-ce pas Bebel lui-même qui, dans un discours sensationnel au Reichstag, parlait « de reprendre le fusil, malgré ses 70 ans, si l'on songeait à arracher un seul pouce de terre à l'Allemagne! » C'est encore Liebknecht qui disait au Congrès de Bruxelles: « L'Alsace-Lorraine n'intéresse pas les socialistes. » Moyen vraiment commode pour écarter les questions qui auraient dû révolter la conscience de socialistes loyaux. Au surplus, en 1907, Hervé fit la preuve que ces soi-disant socialistes de Stuttgart, à brûle pourpoint, il leur posait une question précise: « Que feriez-vous en cas de déclaration de guerre, si votre gouvernement refusait? Vous, Allemands, lèveriez-vous les crosses et l'air? » La question resta sans réponse. Les Boches se bornèrent à répondre: « On ne peut pas le faire. »

Quelle belle hypocrisie! Depuis ce congrès, les soi-disant socialistes ont bien prouvé que leur réserve était prudente. Le 4 août 1914, tandis que Bethmann-Holweg avouait cyniquement le viol du territoire belge, ils s'associaient par un vote unanime au crime monstrueux. Qu'on ne dise donc que l'ouvrier socialiste allemand est pacifiste par principe. C'est un caserne, a dit un officier prussien, les socialistes font les soldats les plus disciplinés. Quand on leur dira de tirer, ils tireront plus vite que les autres. Ce propos a été tenu au journaliste français Jules Huret, à Berlin, en 1909.

La social-démocratie n'a pas adhéré à l'« Internationale » pour chercher à établir une Société des nations, mais bien pour préparer, d'accord avec tous les Germains, la domination mondiale, l'asservissement des peuples à l'Allemagne. C'est l'article premier des programmes des divers groupements ennemis, de l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche.

Pour obtenir le concours intégral du parti socialiste, on lui avait mis dans la tête par une éducation appropriée que « cette guerre était une nécessité économique inéluctable ». On laissait entendre aux ouvriers qu'une victoire, certaine, assurerait à jamais des jouissances sans nombre aux travailleurs allemands. On leur disait: « Nous consommons trois fois plus que le sol ne peut produire. Nos frontières sont trop étroites, c'est une nécessité de prendre au voisin ses terres, ses récoltes, ses usines et ses mines! Les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest nous fixent éternellement sur ce point! »

Élevés dans ces idées qu'ils finissaient par trouver légitimes, comment les Allemands, fussent-ils socialistes, auraient-ils pu se soustraire à l'atmosphère perversive que les empoisonnait. Quelle confiance pourrions-nous avoir en la parole des Scheidemann qui ont présidé à toutes les odieuses comédies qui avaient pour but de bernier les Alliés lors des pourparlers engagés avec le Président Wilson.

« Si l'Allemagne avait, dès le début, dit Spénlé, pu imposer sa paix, les soi-disant démocrates se seraient associés aux bénéfices de la victoire, comme ils se sont associés, en 1913, à la préparation du gnet-apens, comme ils se sont associés le 4 août 1914 aux responsabilités du crime. Et à ceux qui poussaient malgré tout, l'inconscience criminelle jusqu'à vouloir tendre, par-dessus le charnier, une main pacifique à l'envahisseur étranger, faut-il rappeler la protestation douloureuse des camarades Belges, assaillis, égorgés, réduits en esclavage? Faut-il surtout rappeler le cri de douleur de nos frères Français des régions envahies, arrachés à leurs foyers, déportés comme du vil bétail, les parents d'un côté, les enfants de l'autre... »

qui garantissent, à vues humaines, une paix indéfinie. Wilson, Lloyd George et Clemenceau, méprisant les agissements coupables des défaitistes, sauront museler la bête mal-faisante. Ce faisant ils assureront la reconnaissance éternelle de l'humanité. A. C.

INFORMATIONS

Après la signature de l'Armistice

Après avoir signé l'armistice, les plénipotentiaires boches ont tenu à exhaler leur douleur! Ils ont rédigé la note suivante qui ne prouve qu'une chose, c'est que les Boches sont littéralement battus, qu'ils sont incapables d'un sursaut d'énergie.

Le gouvernement allemand s'efforce naturellement d'aider de toutes les forces à l'exécution des obligations imposées. Les plénipotentiaires soussignés reconnaissent que, sur quelques points, on a, sur leur proposition, fait preuve d'un esprit conciliant. Ils peuvent, en conséquence, considérer les observations qu'ils ont remises le 9 novembre, relatives aux conditions d'armistice avec l'Allemagne et la réponse qui leur a été remise le 10 novembre, comme faisant partie intégrale de l'ensemble de la convention. Ils ne peuvent cependant laisser aucun doute sur le fait que notamment la violation du délai fixé pour l'évacuation ainsi que la livraison de moyens de transport indispensables menacent de provoquer un état de choses qui, sans qu'il y ait faute du gouvernement allemand ni du peuple allemand, peut rendre impossible de poursuivre l'exécution des conditions. Les plénipotentiaires soussignés estiment, en outre, de leur devoir, en se référant à leurs déclarations répétées verbales et écrites, de signaler encore une fois, avec la plus grande énergie, que l'exécution de cette convention doit jeter le peuple allemand dans l'anarchie et la famine. Après les manifestations publiques qui ont précédé l'armistice, on devait s'attendre à des conditions qui, tout en donnant à nos adversaires pleine sécurité militaire, auraient mis fin aux souffrances des combattants, des femmes et des enfants. Le peuple allemand qui, cinquante mois durant, a tenu contre un monde d'ennemis, maintenu sa liberté et son unité, en dépit de toute violence. Un peuple de 70 millions souffre, mais il ne meurt.

Suivent les signatures: Erzberger, Oberndorff, von Winterfeldt, Manselov.

Le 11 Novembre Fête Nationale
M. Delaroché-Verneil a pris l'initiative de la proposition suivante, qu'il a déposée sur le bureau de la Chambre: « Le 11 novembre, date du dernier jour de la guerre qui a libéré l'humanité, est déclaré fête nationale. »

Les Communiqués
D'autres communiqués seront publiés; ils enregistreront les progrès de l'occupation des villes boches par les troupes alliées. On sait qu'au 26 novembre courant il ne devra plus y avoir un soldat allemand en Belgique, en France, au Luxembourg et en Alsace-Lorraine.

A la même date, tous les habitants arrachés à leurs foyers, tous les otages doivent être renvoyés. Le 12 décembre au soir, nos soldats devront être à Mayence, à Cologne, à Cologny et il ne devra pas y avoir un soldat allemand à 30 kilomètres d'eux.

Le 12 décembre aussi, nous devons avoir reçu 150.000 wagons et 5.000 locomotives. Le 18 décembre, tous les vaisseaux de guerre allemands désignés pour être internés devront être prêts à partir et à obéir aux ordres que leur donnera la T. S. F.

Les troupes des Alliés, au moment de la signature de l'armistice, étaient à 45 kilomètres de Strasbourg, à 30 kilomètres de Bruxelles, à 35 kilomètres de Metz qu'elles pouvaient atteindre en une journée de marche. Les villes, les régions que nous allons occuper en pays allemand

c'est Trèves, Spire et tout le Palatinat, l'Éifel et le cours de la Moselle, Aix-la-Chapelle et Bonn et Dusseldorf; Cregeld, Gladbach et Clèves. Francfort et Darmstadt, devant Mayence, se trouveront sur la limite de la zone neutre que l'ennemi devra évacuer. Il devra aussi évacuer Ems.

Quatre dates mémorables

Quatre dates de l'année 1918 resteront mémorables dans l'histoire du monde. Ce sont: le 29 septembre, signature de l'armistice avec la Bulgarie; le 30 octobre, signature de l'armistice avec la Turquie, le 3 novembre, signature de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie; le 11 novembre, signature de l'armistice avec l'Allemagne.

Guillaume II irait habiter Corfou

Dans les cercles bien informés de Hollande, on dit que l'ex-empereur ne résidera que peu de temps à Amersongen. Le souverain exilé aurait l'intention, si on le lui permet, de s'installer dans son palais de l'Acchilléon, à Corfou. Corfou: Chef-lieu de l'île de Corfou, compte 30.000 habitants. L'île de Corfou appartient à la Grèce et est la plus septentrionale des îles Ionniennes. Elle est située entre la côte de Grèce et la pointe septentrionale de l'Italie.

Les couronnes tombent

On mande de Detmole à l'Agence Wolff, 12 novembre, que le prince Léopold de Lippe vient de renoncer au trône. La « Gazette de Cologne » annonce l'abdication, pour lui-même et ses descendants, du grand-duc de Saxe-Weimar.

Le grand duc de Bade abdiquera

L'Agence Wolff transmet une dépêche de Baden-Baden d'après laquelle les Conseils de soldats de Mannheim, Weidellberg et Ratisbonne ont sommé le grand-duc de Bade d'abdiquer.

A Briey

M. Massoni, sous-préfet de Briey, a rejoint son poste. C'est dire que la région de Briey doit à l'heure actuelle, être débarrassée de la présence des Allemands.

Ils seront châtiés

MM. Frédéric Brunet, Ch. Bernard, Lecoq et Peyroux, députés, ont déposé à la Chambre une proposition de résolution dont voici le texte: « La Chambre invite le gouvernement à provoquer, d'accord avec les Alliés, l'ouverture du procès des gouvernants responsables de la guerre et à réclamer leur extradition partout où ils se trouveront. »

L'aide américaine

M. Hoover, contrôleur des vivres, a fait l'exposé des mesures donnant au gouvernement le pouvoir de fournir à l'Europe, au cours de l'année prochaine, 20 millions de tonnes de denrées alimentaires.

Plus de conscription

M. Baker, secrétaire d'Etat à la guerre des Etats-Unis, a fait la déclaration suivante: « J'ai suspendu tout nouvel appel d'hommes, selon la loi du recrutement, et, autant que possible, tous les hommes qui ont été appelés et qui, à l'heure actuelle, n'ont pas encore rejoint leur camp d'entraînement, seront renvoyés dans leurs foyers. »

Communiqué serbe

Une division de cavalerie serbe a été entrée à Vrchatz; elle a été reçue avec un enthousiasme énorme par la population. La division de la Moravie continue le passage du Danube; les soldats allemands, au nord de Pontchevo, sont émorallisés et rendent leurs armes et leurs équipements. Un groupe d'officiers d'un escadron de la division du Danube, à Pe-

trovaratine, ont formé un bataillon de Serbes se trouvant encore prisonniers dans cette ville, et sont entrés solennellement, à 9 heures, à Novi-Sad; ils ont été reçus avec un enthousiasme indescriptible.

A Constantinople

Les flottes alliées ont traversé les Dardanelles le 12 novembre, favorisées par un beau temps. Les troupes britanniques et indiennes occupant les forts étaient rangées en ordre au passage des bâtiments. La flotte est arrivée au large de Constantinople mercredi matin, à huit heures.

Chambre des Députés

Séance du 13 novembre 1918
La Chambre discute la proposition de loi ayant pour objet de garantir leur travail ou leur emploi aux ouvriers et employés atteints par la mobilisation. L'article premier est adopté. On adopte également l'article 2, disant que les contrats de travail écrits, à durée déterminée, reprendront, sauf l'impossibilité prévue à l'article précédent. On passe à l'article 3, réglant les conditions d'avancement dans les administrations publiques. Les articles 3, 4, 5, 6, 7 et l'ensemble du projet sont adoptés.

Petites Nouvelles

A la cessation des hostilités, l'armée des Etats-Unis atteignait un ensemble de 3.500.000 hommes dont 2.200.000 en Europe. Les autres étaient sous les drapeaux aux Etats-Unis.

Selon une note officielle, le chiffre des pertes du corps de marine américain s'élève à 74.644 tués, blessés ou disparus.

Les associations et groupements de la Vendée, sans distinction d'opinion, ont décidé d'élever, sur une place publique de La Roche-sur-Yon, une statue à M. Clemenceau, le « grand Vendéen ».

La station de quarantaine de Sittard est archi-pleine de soldats français, britanniques, belges, italiens et russes, qui ont été tous relâchés et ont quitté l'Allemagne.

Miss Margaret Wilson, fille du président Wilson, est arrivée à Nancy. Après une visite aux hôpitaux français et américains, elle a été reçue à la préfecture, où un concert a eu lieu cette après-midi en son honneur.

Le dernier quart d'heure

Nous sommes heureux de reproduire quelques passages du joli conte du « Dernier quart d'heure », de Mme Harior, secrétaire générale de la Ligue: « Droit et Liberté ». Le « peuple libre des cigognes », représente la France; « les loyaux cormorans », les Anglais; « les puissants albatros », les Américains. Les « pétrels un peu fous », représentent les Russes, et les « éperviers », les Boches.

« Nous arrivons, Kaiser d'Allemagne! Prétez l'oreille à ce piétinement dont le bruit, vite, s'approche... Ce sont les pas d'une nation qui n'a jamais connu la défaite... Nous arrivons pour remporter la victoire. »
Poème américain de G. BRAGAW.

« Je fais la Guerre... Je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, car c'est moi qui aurons le dernier quart d'heure. »
G. CLEMENCEAU.

Le premier choc eut lieu... Trop de jeunes Cigognes prenaient leur mépris de la mort pour le pressentiment de la victoire... On recula... Un cri d'effroi retentit par les forêts et par les mers... Et on reculait toujours... Pourtant, un soir, le long d'une rivière, les Eperviers, gonflés d'orgueil et de convoitise, apprirent qu'ils n'iraient pas plus avant... Dès lors, leurs attaques furent vaines... Alors les Eperviers inquiets s'avivèrent d'un vieux stratagème. Se servant des Bécasses, des Pies et des Liottes, — obstinées à ne pas prendre parti et qui accomplissaient sans comprendre les basses besognes, — ils essayèrent de semer la zizanie entre les défenseurs du bon droit. Leur malice était fort lourde, mais opiniâtre, et ils payaient bien.

Cependant, ils ne gagnèrent rien à ce jeu. Ils repartirent donc en manœuvres de cruauté. Et c'est ainsi qu'ils fâchèrent les Albatros aux ailes puissantes.

« Stupeur! Que faire? Il n'y avait plus qu'à souhaiter la Paix. Ils la souhaitèrent éperdument. »

Mais l'Épervier couronné et ses lieutenants estimaient que la Ruse n'était pas moins que la Force attribut des grands prédateurs. « Contaminons l'adversaire, dirent-ils. Que le mal prenne chez lui forme aiguë! » Il ne fallait pas un profond génie pour choisir comme premier terrain de culture le peuple de Pétrels, fataliste, un peu fou, et atteint de naïveté pernicieuse.

« Que la Paix est belle! pépiaient roucoulaient, ululaient les stépides des Eperviers et des Gerfauts. »

Et, en vérité, qui donc par le mal eût pensé le contraire? La Cigogne la plus héroïque, le Cormoran plus tenace, l'Albatros le plus agacé, ne pouvaient nier que la Guerre fut une abomination et la Paix chose radieuse.

Les pauvres Pétrels se laissaient fasciner par des mirages éblouissants. Ils partageaient d'abord pas, puis deux, puis toute la nourriture avec l'ennemi dont la formidable se donna hâte.

Pour le bec des Pétrels il n'y avait pas de brindilles poignantes, aux oliviers, auxquelles les idiots trouvaient un goût... Et pourtant ils répétaient: « Que la Paix est belle! »

Les puissants Albatros criaient: « Tenez bon, mes amis! Gardez votre clairvoyance. Il s'agit d'en finir avec le régime des Rapaces!... Cigognes, sur vos échasses, vous avez, avant tout, aperçu la grande aurore!... »

Cormorans vous aimez que l'on respire sans contrainte! Tenez bon! Parmi les Cigognes et les Cormorans, tout ce qui pensait faisait bloc contre l'entreprise désespérée mais encore astucieuse de l'agresseur... Barrez la route encore une heure! criaient les Albatros. L'océan nous amène!

Un cercle mouvant de Cigognes entourait les Eperviers. Elles donnaient du bec dans les flancs, dans les yeux. Elles déjouaient les plans des stratèges rien qu'en formant de leurs poitrines rapprochées d'infranchissables ouvrages.

Tenez encore une demi-heure! criaient les Albatros.

Les Cormorans répondaient: « Nous ne lâchons jamais. Nos ressources ne sont pas épuisées. Gare aux traitres! »

Mais c'étaient les beaux domaines des Cigognes que la guerre dévastait et elles avaient fait des pertes incalculables... « Un quart d'heure, mes amis! Plus qu'un petit quart d'heure! »

Ainsi parlaient les Albatros dans un vent nouveau qu'imprégnait l'arôme des lauriers envivants.

Les Cigognes fondaient, les Cormorans fonçaient. Rossignols, Hirondelles, Mésanges, Rouges-Gorges, piquaient, égratignaient, déchiquetaient. Et, tandis qu'à l'orient apparaissaient les alertes Ibis, l'épaisse nuée des Albatros couvrait le ciel occidental...

Les Eperviers combattirent encore un peu. Mais ils ne connaissaient que le culte de la Force. Tout en eux s'effondra au spectacle des légions et des légions venues des rives lointaines pour se joindre à ceux qu'ils n'avaient pu abattre. Ils subirent les conditions du bon droit.

Et, sans méditer sur le fait que le Temps rend toujours le bon droit invincible, ils se retirèrent en clamant qu'ils avaient le beau rôle d'infortunées victimes et que sur la plaine, hormis eux, tout était bêtes de proie.

Aucun écho, d'ailleurs, ne daigna leur répondre.

Th. HARIOR.

Voulez-vous profiter d'un taux d'intérêt exceptionnel?
5,65 0/0 exempt
à l'Emp

NIQUE LOCALE

CHATIMENT

Boches sont pressés : il leur que la paix soit signée, et on être certain qu'ils ne soulève- pas de longues et de violentes missions sur les diverses condi- qui leur seront imposées.

La raison de cette hâte vient d'être énoncée par le ministre boche Solf à Lansing. « Il y a un danger pres- de famine en Bohême. »

Ventre affamé ne connaît pas de loi : la faim ne donne jamais de bons conseils. Solf et tous les gredins de la Kultur ne demandent qu'à manger le plus possible. La patrie allemande qui devait être la nation maîtresse du monde, mendie aujourd'hui, une souche de pain.

C'est le châtiment qui commence : les Boches, l'échine tendue, sont prêts à le recevoir. Mais pour aussi abat- que que soit la nation de proie, il se- rait regrettable que les chefs du mili- tairisme prussien, les coupables des atrocités commises pendant 50 mois, les auteurs de la guerre, restassent impunis.

Sans doute, les autorités boches, Kaiser en tête se sont enfuies, et vont solliciter l'hospitalité chez des neutres. Misérables épaves, elles iront ainsi de pays en pays pour essayer de se cacher, d'échapper à la juste sen- tence qui sera prononcée par les tribunaux des Alliés.

Mais laissera-t-on impunis tous les assassins, les pillards, les incendiaires : profiteront-ils tranquillement de ces biens volés ? Ce n'est pas possi- ble. Aussi bien, on a pu lire d'autre part qu'une proposition de résolu- tion aurait été déposée invitant le gouvernement à provoquer l'ouver- ture du procès des gouvernants res- ponsables de la guerre et à réclamer son extradition partout où ils se trou- vent.

Voilà de la bonne justice : elle est nécessaire, elle s'impose. Les Boches assez provoqué, accumulé de succès dans le monde pour qu'à l'heure de leur soudard crèvent de voir leurs chefs tombent sous les coups d'un peloton d'exécution.

En Suisse aussi !

Les autorités nous avaient fait un serment d'avoir annoncé, trop tôt, l'heure de l'armistice.

Or, nous nous sommes aperçus que nous nous étions trompés. Ce fut celle de nous, en France.

Il y a un jeu : La Tribune de Genève du 9 novembre annonce que l'information courut en Suisse comme en France, causant une « joie de courte durée ».

Anastase seule doit être responsable du canard, devenu depuis réalité. Mais nulle part, sauf à Cahors, il n'est venu à l'idée de personne de vouloir ouvrir une enquête pour trouver des responsables !!!!!!!

Votes de nos députés

Sur l'ensemble de la proposition de loi ayant pour objet de rendre un hommage national aux armées, au président du Conseil Georges Clemenceau, et au maréchal Foch, ont voté :

Pour : M. Bécays.

M. de Monzie est également porté comme ayant voté pour : cependant, lundi, il se trouvait à Cahors.

Citation posthume

Le caporal Félix Pinel du 7^e de ligne, tombé le 10 août 1916 au champ d'honneur, a été l'objet de la belle citation suivante :

« Chef de pièce d'un canon, d'un dévouement et d'un courage au-dessus de tout éloge, s'est fait remarquer à Verdun, le 12 juillet, par son initiative heureuse et hardie ; a été mortellement frappé un mois après, le 10 août 1916, alors que sous un violent bombardement assurait à lui seul, le service de sa pièce. »

Nous saluons la mémoire du regretté caporal, et nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Citation à l'ordre de la division

Notre jeune compatriote Rigambert, Elie-Désiré soldat au S. E. M. R. a été cité en ces termes à l'ordre du jour de la division :

« Secrétaire à l'E. M. I. D/134 depuis décembre 1914, a toujours fait preuve du plus entier dévouement, en particulier du 18 au 25 octobre 1918, Sérieusement intoxiqué a continué son service. »

Nos félicitations à ce vaillant compatriote dont la famille habite 6, rue Nationale.

Notre compatriote, Jean Vaissier, de Concorès, a été cité à l'ordre de la division, en ces termes :

« Ce jeune aspirant (artillerie lourde) s'est distingué à plusieurs reprises dans les fonctions d'observateur, en particu- lier le 21 août dernier à l'attaque de Saint-Maur, où il a assuré dans des conditions très difficiles et sous de violents bombardements ennemis le réglage des batteries du groupe, permettant à celles-ci d'agir d'une façon très efficace pour aider à la progression de l'infanterie. »

Nos félicitations au vaillant aspirant qui a été promu sous-lieutenant.

Citations à l'ordre du jour

Notre compatriote, Abel Salinié, soldat de 2^e classe a été cité en ces termes :

« Soldat courageux et vaillant, a été promu sous-lieutenant. »

Derniers Souvenirs du Front

A la date du 21 avril 1916, je lis ceci sur mes tablettes de campagne : « A Strasbourg, on aperçoit, cernant, une valise attachée au moment de Guillaume I, roi de Prusse, empereur d'Allemagne, Impérator et rex, avec l'inscription suivante :

« Aber Wilhelm geh' zurück über den Rhein, denn bald werden die Franzosen hier sein ! »

Allons Guillaume repasse le Rhin. Car bientôt les Français seront ici.

Il prophétisait vrai, le Boche facétieux qui s'était permis cette plaisanterie de lèse-majesté, et bientôt les fanfares de nos clairons y feront entendre leurs accents triomphants. Tout se réalise. Le grand poète Goethe, à qui, en 1792 ses compatriotes reprochaient de ne pas être Allemand et qui ne cachait pas ses sentiments d'admiration pour la France, glorifiait l'ère nouvelle de 1789 et écrivait ces mots :

« Könige leben verbannt, Fürst er flihen verummt (Les rois vivent dans l'exil, les princes fuient déguisés). »

C'est le lamentable spectacle que les Hohenzollern offrent à leurs sujets, Kaiser et rois alliés fuient dans la honte et l'opprobre.

Le soir de la bataille de Valmy, l'Alle- magne battue par l'élan de nos volontaires de 92, envisageait un avenir gros d'espoir. On demande à Goethe ce qu'il en pense. Visionnaire qui ne se trompe pas, il répond : « A partir d'ici et d'aujourd'hui, commence dans l'Histoire du monde une nouvelle époque, et vous pourrez dire que vous y avez été. » Toutes ces prophéties se sont réalisées.

La reconquête de l'Alsace-Lorraine, la fuite du Kaiser et de ses séides, l'ère nou- velle qui se lève sur le monde ! Et nous y avons été, et nous en sommes fiers et nous en parlerons longtemps ! Mais, sou- vent à nos côtés, qui ne peuvent jouir du triomphe. Conservons intact cet hé- ritage de gloire ! Transmettons-le immaculé aux générations à venir par l'union, le travail et la discipline qui font la force des Armées et des Nations — Vivent nos morts bien-aimés.

Vive la France !

Un interprète.

Nécrologie

Nous avons appris avec une douloureuse émotion la mort du com- mandant Lapenne, enlevé en trois jours par la grippe, dans une ambu- lance du front de Verdun.

Brillant élève des lycées de Pau et de Bordeaux, puis de l'Ecole Polytech- nique et de l'Ecole supérieure des Ponts et Chaussées, devenu Ingénieur chargé des travaux du Transpyré- néen, nommé récemment chevalier de la Légion d'Honneur et Ingénieur en Chef des Hautes-Pyrénées, il avait quatre ans de front, dont une partie passée en Albanie et en Serbie. Il était directeur du service des routes de l'armée franco-américaine de l'Argon- ne-Verdun, au moment où la mort est venue l'enlever brusquement à l'affec- tion des siens, à l'âge de 41 ans.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à ses beaux-parents, Mme et M. Cahier, professeurs d'Ecole normale, à sa jeune veuve et à sa tante, Mme Péret, ancienne directrice de l'Ecole primaire supérieure de Montcuq.

LES ŒUFS

M. le Président de la Commission de Ravitaillement de Millau, a procé- dé, au cours de la dernière semaine, à la réquisition à Millau de 16 cais- ses d'œufs de conserve contenant chacune 87 douzaines.

Ces quantités ont été mises à la disposition des municipalités de Mil- lau, Aubin et Decazeville, pour être vendues au public à raison de 3 fr. 60 la douzaine.

On nous confirme que les rabat- teurs d'œufs ne chôment pas dans notre région.

A Varaire, un courtier emplissait d'œufs la voiture dans laquelle il transportait habituellement de l'épicerie. Il payait les œufs à raison de 4 fr. 25 la douzaine. Comment, dès lors, est-il possible aux commerçants de s'approvisionner pour le ravitail- lement des populations ?

On comprend que lorsqu'ils trou- vent des œufs, ils en demandent un prix très élevé. Mais c'est alors que la réquisition devrait avoir lieu. Si une bonne fois, on leur saisissait les œufs au prix de la taxe, il est proba- ble qu'ils n'accueilleraient plus les rabatteurs.

Ceux-ci sont vraiment un danger public.

Compagnie d'Orléans

Le Conseil d'Administration de la Compagnie d'Orléans vient, dans sa dernière séance, de désigner comme Secrétaire Général de la Compagnie, M. Marcel Peschaud, ancien Auteur au Conseil d'Etat, précédemment Secrétaire Général Adjoint, en rempla- cement de M. Carlier, qui a demandé à être relevé de ces fonctions qu'il remplissait depuis près de trente années, et a été nommé Secrétaire Général Honoraire de la Compagnie.

Un Fanion d'Honneur

Liste de souscriptions pour l'achat d'un Fanion d'Honneur du 3^e bataillon du 7^e de ligne :

Listes précédentes.....	53
Lieutenant Barreau.....	10
M. Paumès, professeur.....	5
M. Artigue, pharmacien.....	5
M. Bouyssonade, employé de chemin de fer.....	2
M. Jacques Soulié, mutilé de la guerre.....	5
M. Estradel, coiffeur.....	3
M. Girma, libraire.....	4
M. Grassian, élève de 2 ^e au lycée.....	5
M. Lestandie, boulevard Gambetta.....	29 50
Anonyme.....	5
Mlle Marie de Roussy.....	5
Albert et Maurice Cazès.....	5
M. Fournié, pharmacien.....	5
Total.....	138 50

Postes

Sont classés pour l'emploi de facteur dans le Lot, les anciens militaires dont les noms suivent :

Engélibert Albert, ex-canonnier au 3^e régiment d'artillerie coloniale. Au Bast (canton de Gramat (Lot), soldat au 57^e régiment d'artillerie.

Liauzy Jules Henri, soldat au 23^e régiment d'infanterie coloniale (au 7^e régiment d'infanterie).

Lafon Elie, ex soldat au 21^e régiment d'infanterie coloniale. A Varaine (Lot) caporal au 1^e régiment d'infanterie.

Graves Guillaume-Fernand, soldat au 3^e régiment d'infanterie coloniale du Mar- roc caporal au 7^e régiment d'infanterie coloniale.

Ouverture des établissements publics

Le Général commandant la 17^e ré- gion, arrête :

Dans toute l'étendue de la 17^e ré- gion (départements de l'Ariège, du Lot, du Gers, de la Haute-Garonne), l'accès des cafés, cabarets, estaminets, débits de boissons, restaurants et auberges ne sera permis à dater du 15 novem- bre 1918, aux militaires de tous grades ainsi qu'aux hommes appartenant à l'une des classes mobilisées ou mobi- lisables et effectifs, en exécution de l'article 6 de la loi du 17 août 1915, aux établissements, usines et exploi- tations travaillant pour la défense nationale ou détachés aux services agricoles que dans les intervalles des heures ci-après :

a) de l'ouverture de l'établissement à 8 heures ;

b) de 11 heures à 14 heures ;

c) de 17 heures à 21 heures, les jours ouvrables, 21 h. 30 les diman- ches et jours fériés.

Dans l'enceinte des gares, les mili- taires descendant des trains pourront se restaurer à toute heure dans les buvettes et buffets, sous réserve de l'interdiction maintenue de consom- mer du vin ou des spiritueux entre 21 heures 30 et 8 heures.

Sur tout le territoire de la 17^e ré- gion est interdite dans les cafés, cabarets, estaminets, débits de boissons, restaurants et auberges, la vente au détail des spiritueux (à consommer sur place ou à emporter), aux mili- taires de tous grades et aux hommes appartenant à l'une des classes mobi- lisées ou mobilisables qui sont affectés, en exécution de l'art. 6 de la loi du 17 août 1915, aux Etablissements, Usines et Exploitations travaillant pour la défense nationale ou qui sont détachés en équipes agricoles.

Ne sont pas compris dans l'inter- diction :

1^o Le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, sauf en ce qui concerne, les militaires indigènes et travailleurs indigènes et les travailleurs agricoles tunisiens, soumis à cet égard à une réglementation spéciale.

2^o Pourvu qu'ils ne tirent pas plus de 18 degrés, les vins de liqueur et d'imitation, ainsi que les vins aroma- tisés préparés sans addition, macé- ration ni distillation de substances con- tenant des essences.

3^o Pourvu qu'elles ne tirent pas plus de 25 degrés les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

Il est interdit à tout propriétaire ou tenancier de cafés, cabarets, estami- nets, débits de boissons, restaurants, auberges, quels qu'ils soient, de con- venir aux prescriptions ci-dessus énoncées, sous peine de confiscation et, en cas de récidive, de fermeture de leurs établissements.

Conférence agricole

M. Douaire, Directeur des Services Agricoles du Lot, fera une conférence publique à Figeac, le dimanche 17 novembre, à 14 heures, sur le sujet suivant :

La loi du 9 avril 1918 sur l'acquisi- tion de petites propriétés rurales par les pensionnés militaires et victimes civiles de la guerre.

Le colis de Noël

La commission des P. T. T. a adop- té la proposition de M. Amiard tendant à autoriser l'envoi gratuit, à l'occasion de la Noël et du 1^{er} Janvier, d'un paquet à destination des militai- res de la zone des armées.

Les militaires de l'intérieur béné- ficieront des mêmes avantages.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois d'octobre 1918 : Quantités vinifiées sur place : 9.022 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 6.308 hectolitres.

Stock commercial existant chez les marchands en gros : 2.003 hectolitres.

La vente de la crème fraîche

La consommation de la crème frai- che était déjà interdite par le décret du 12 février 1918 dans les établisse- ments servant à leur clientèle des ali- ments ou des boissons. Pour complé- ter cette mesure et pour réserver à la fabrication du beurre toutes les dis- ponibilités en crème, M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du ravi- taillement, vient de faire signer un décret interdisant de façon absolue la vente de la crème fraîche.

NOTRE FEUILLETON

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication d'un intéressant feuilleton :

La Grande Epreuve

Episodes de la Guerre 1914-1918
GRAND ROMAN D'ACTUALITÉ
Pouvant être lu par tous

Limogne

Conférence patriotique. — Dimanche 10 novembre, dans une salle de la mairie de Limogne, a eu lieu une conférence sur l'emprunt de la libération.

La parole ayant été donnée à Monsieur Viré, délégué du Ministère de la guerre au « Comité d'action économique », celui-ci, dans un langage très éloquent, montra la nécessité absolue pour tous les Français de participer à l'emprunt, celui de la libé- ration.

Monsieur Cambon, professeur au lycée Gambetta de Cahors, délégué de la « Confé- rence aux villages », par quelques paroles claires et familières au public, lui en a montré les nombreux avantages et l'a fortement engagé à souscrire.

Des applaudissements unanimes ont été adressés aux deux conférenciers pour leur éloquence et leur dévouement.

Cazals

Le 6 novembre ont eu lieu à Cazals les ré- quis de Mme Agathe Valette, âgée de 76 ans.

Nous adressons à toute sa famille et en particulier à son fils, le sympathique M. de la justice de paix du canton, nos sympathiques condoléances.

Caumont

Le 6 novembre, jour où l'armistice a été signé par l'Allemagne, un brillant feu d'artifice a été tiré le soir, sur la place publique de Caumont, en signe de réjouissance.

Caumont

Présumé, un prisonnier boche, M. Moussac, ayant menacé et gardien, celui-ci a dû fai- re usage de son arme et le rebelle a été blessé mortellement.

Saint-Pantaléon

Nous recevons de M. le maire de Saint-Pantaléon, un témoignage d'élégance.

Nous prions ces lecteurs, ces amis, de vouloir bien accepter nos bien vifs remer- ciements.

Figeac

Association des blessés de l'arrondissement de Figeac. — Les mutilés et réformés des cantons de Figeac, Cajarc, Capelle, Latronquière et Livernon, méritent de non adhérents à l'Association, sont invités à assister à une très importante conférence faite spécialement pour eux à l'école de Figeac, le dimanche 17 novembre, à une heure du soir, par M. Douaire, Direc- teur des services agricoles du Lot, sur le thème : « L'acquisition de petites propriétés rurales par les pensionnés militaires et victimes civiles de la guerre ». Le jour de la conférence sera fixé ultérieurement.

Citations. — Notre compatriote, le chef d'escadron Pradié, a été cité à l'ordre du corps d'armée en ces termes : « Frédéric Pradié, malgré les bombardements ennemis, rendant sa mission particulièrement difficile, a accompagné les attaques du 29 juillet et du 1^{er} août 1918 avec des tirs d'une efficacité remarquable, qui ont déb- layé le terrain devant notre infanterie et lui ont permis de poursuivre sa marche victorieuse. »

Le chef d'escadron Pradié avait été précédemment cité à l'ordre de la division.

Le jeune Pradié, brigadier, fils du chef d'escadron, a été cité à l'ordre du régiment en ces termes : « Jeune engagé volontaire de la classe 1919, qui s'est imposé à ses camarades par sa belle tenue au feu pendant les opérations d'août et septembre 1918. Le 4 septembre, en particulier, ayant demandé de faire partie du détache- ment de liaison (hors tour) auprès du 1^{er} bataillon d'attaque, s'est acqui- tés sa mission avec un sang-froid et une bravoure remarquables. Il a été cité précédemment cité à l'ordre du régiment. » MM. Pradié, père et fils, sont des anciens élèves du collège de Champollion et de la section des Boys-Scouts de Figeac.

Saint-Céré

Probité. — M. Combezon, cultivateur à Roc, a trouvé sur la place de la Répu- blique, mardi dernier, une somme qu'il a à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Fort pour la France. — M. Joseph Fou- lieutenant au 147^e d'infanterie, a été tué à l'ennemi, frappé d'une balle, le 1^{er} octobre dernier.

Le défunt était le fils du regretté M. Au- stine Fournat, fabricant de tuiles, à Saint-Jean-Ginestas, et le gendre M. Molle, fabricant de sabots, rue Pasteur, qui l'avait épousé la fille le 8 août der- nier.

Salviac

Vitalité. — Notre jeune compatriote nest Delmont, fils du regretté négoc- iant de notre ville, en convalescence de sa famille, vient d'obtenir trois bril- lantes citations à ce vaillant.

Le sucre et le pétrole. — La po- pulation de Salviac est unanime à pro- tester contre la manière dont sont répartis le sucre et le pétrole en notre ville. La mairie a fait retirer les tickets de pétrole des mois d'été qui ont été inemployés ; le même fait pourra se reproduire en janvier, car on ne trouve pas de pétrole ; il y a des ma- ladies, cependant ; les veillées sont longues, et nos ménagères, toujours actives, ne peuvent s'occuper à leurs ouvrages de tricotage durant cet hiver.

Dans les départements voisins, à Condom notamment, les hôteliers, coiffeurs, cordonniers, modistes, etc. reçoivent cependant les bons supplé- mentaires de pétrole.

Le sucre est tout aussi rare, in- trouvable même ; on doit s'adresser aux parents qui habitent une ville pour s'en procurer.

Depuis trop longtemps ces faits existent. Nous les signalons à l'auto- rité compétente pour y mettre

NOS DEPECHES

Paris, 13 h. 40.

L'ADMINISTRATION de l'ALSACE -- LORRAINE

Les ministres se sont réunis ce ma- tin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Ils se sont occupés de la question du retour de l'Alsace-Lorraine à la France, spécialement du régime ad- ministratif de ces territoires pendant la période de l'armistice.

Sur le rapport de M. Jeanneney, il fut décidé l'envoi dans chaque divi- sion administrative de la Basse et Haute-Alsace et de la Lorraine, d'un Commissaire de la République exer- çant les fonctions de préfet : MM. Mar- ringer pour Strasbourg, Mirman pour Metz, Poulet pour Colmar.

Le commissaire de Strasbourg as- surera le fonctionnement des servi- ces communs aux trois divisions ad- ministratives de l'Alsace-Lorraine avec le titre de Haut-Commissaire.

Un service général sera reconstitué en vue de faire face à la situation de la nouvelle Alsace-Lorraine.

La musique des Horse-Guards

La musique des Horse-Guards est allée ce matin au Champs Élysées. Elle fut présentée à M. Poincaré par l'ambassadeur d'Angleterre. Elle joua les Hymnes nationaux des Alliés.

M. Poincaré remercia et envoya un souvenir aux officiers et aux musiciens.

Félicitations chinoises

M. Poincaré a reçu du Président de la République Chinoise un télégram- me de félicitations au sujet de la Vic- toire. Il a répondu en remerciant.

Secours chinois

De Pékin : Le Conseil provincial chinois a voté une somme de 500.000 francs en faveur des œuvres de guerre américaines.

L'enthousiasme à Panama

On confirme que des manifesta- tions d'enthousiasme en faveur des Al- liés ont eu lieu à Panama à l'occasion de l'armistice.

VERNEMENT BOCHE

D'après un télégramme nouveau gouvernement allemand, le nouveau gouvernement allemand a nommé M. Brüning, ancien ministre des Affaires étrangères et co-ordonnateur de la démobilité, justice, travail, agriculture, presse, questions sociales.

En Bohême

Genève : On mande de Prague que les Juifs de Bohême formeront un conseil national sous la présidence de Max de Bade.

Pour le commerce

De Londres : Le Board of Trade a décidé d'atténuer la prohibition des importations et des exportations.

Par contre, le contrôleur des vivres a déclaré que la signature de l'armistice ne permettait pas de relâcher encore les mesures de restric- tions alimentaires.

Pour les industriels

De Londres : Le ministre des munitions annonce une atténuation des restrictions qui interdisait aux in- dustriels l'emploi de certains métaux.

WILSON AUX BOCHES

De Londres : Le Président Wilson, en réponse à l'appel de Ebert, a adres- sé un message au peuple allemand promettant le ravitaillement, mais de- mandant l'assurance du maintien de l'ordre public en Allemagne.

5 pirates internés

De Londres : Cinq sous-marins alle- mands sont arrivés à Kralkrona où, sur leur demande, ils furent internés.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE CAHORS

85, BOULEVARD GAMBETTA, 85

Emprunt National 4 0/0 1918

Les souscriptions sont reçues sans frais à l'Agence de Cahors et aux bureaux auxiliaires de Souillac et de Gourdon

En vue de faciliter le grand travail auquel vont donner lieu les opérations du nouvel Emprunt National, les porteurs de fonds Russes qui ont leurs titres déposés à la Société Générale, soit en dépôt libre, soit pour renou- vellement, sont invités à nous donner le plus tôt possible leurs instructions en ce qui concerne les coupons Russes, dont l'emploi peut être fait en sous- cription au Nouvel Emprunt National.

CULTIVATEURS PRÉVOYANTS

Protégez vos récoltes par l'emploi du

Pico-Corvoïde Mériogonde

Produit expérimenté et recommandé par le Ministère de l'Agriculture, la Direction des Eaux et Forêts, de nom- breux Conseils généraux, et tout à fait souverain pour la destruction des ani- maux nuisibles : pies, corbeaux, geais etc., etc.

Avec une boîte de ce produit (coût 6 fr. 50), on détruit des centaines de ces oiseaux.

Adresser lettres et commandes à M. Jean NUVILLE, Souillac (Lot).

Faites vos achats

CONFIEZ LA PRÉPARATION

DE VOS ORDONNANCES

A LA

Grande Pharmacie

DE LA

Croix-Rouge

EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

Une vie nouvelle

Asthmatiques dont la vie n'est qu'un long martyre, employez, sans hésiter la Poudre Louis Légras. En moins d'une minute, cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme les plus violents accès d'asthme, catarrhes, oppression, toux de vieilles bronchites. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35 adressé à Louis Légras, 189, Bd Magenta à Paris.

Emprunt 4 0/0

DE LA DÉFENSE NATIONALE

La BANQUE DE FRANCE

reçoit les souscriptions

La Trésorerie Générale est ouverte pour les opérations de l'emprunt, tous les jours, sans interruption, c'est-à-dire même de midi à 2 heures.

HUILE

olive pure douce... 57 f. 50
olive Nice extra... 57 f. 50
olive blanche douce 53 f. 50
les 10 litres fco, estagnon 5 fr. en sus, m. p. ou remb.
SAVON 72 0/0 extra, 40 fr. 10 k. franco.
Au Pourvoyeur, 28, boulevard du Muy, Marseille.

A CÉDER

au prix du matériel Bains bien achalandés fonctionnant toute l'année. Beaux